

Principales réalisations 2001 – 2007

- Entretien courant des bâtiments et des routes de la commune
- Mise en place d'un abribus et d'un emplacement handicapé
- Liaison complète du chemin piétonnier entre l'avenue Edouard Duleu et la place de la mairie/école
- Agrandissement de la salle des fêtes (création de sanitaires et d'une loge)
- Mise aux normes de la sécurité incendie de la salle des fêtes (R.I.A.)
- Réfection de l'intérieur du clocher + pose d'un pare foudre
- Création d'un Columbarium au cimetière
- Mise en place de l'Internet haut débit (ADSL) sur le territoire communal
- Compléments des équipements (outillage – informatique) de la commune
- Installation informatique à l'école et au foyer des jeunes + Internet
- Mise en sécurité des bâtiments scolaires, de la cour de l'école et de la garderie
- Réfection des toilettes de l'école et insonorisation de la classe de CM2
- Mise en place d'une 2^o classe + compléments d'équipements scolaires
- Embauche d'un « Chef » professionnel et agrandissement du restaurant scolaire
- Mise en place d'un service social de suivi des personnes âgées et/ou isolées
- Mise en place d'une convention d'accès à la bibliothèque de Drémil-Lafage

Objectifs 2008 – 2014

En 2001, nous avons pour projet la réalisation d'un terrain de sport sur une parcelle « Duleu » située sous l'école. Cette réalisation n'a pu aboutir car la succession Duleu est toujours en cours de procédure judiciaire. Dans l'attente du règlement de cette succession, nous avons fait classer cette parcelle en emplacement réservé.

Par ailleurs nous avons obtenu (fin 2005 – Au fil de l'eau n° 46 du 13/01/06) du Préfet de région, le classement du domaine de La Coda en ZAD (Zone d'Aménagement Différée) au bénéfice de notre commune. Cela nous donnera la possibilité de préempter, lorsque la validité de la succession sera réglée, l'achat de ce domaine pour y réaliser, entre autres, une maison de retraite. L'ensemble du projet fera bien entendu l'objet, **au préalable**, d'un large débat public.

L'objectif est de créer des ressources financières supplémentaires pour notre collectivité, pérennisant ainsi notre très faible taux d'imposition et nous permettant de financer divers équipements dont l'arrivée du TAD (**T**ransports **A** la **D**emande) dans notre commune et ainsi un accès direct au métro.

Dans la continuité de nos engagements précédents, nous défendrons la ruralité de notre commune et conserverons notre indépendance de décision.